



DARFOUR : NE SURTOUT PAS CONFONDRE HUMANITAIRE ET ADOPTION

Depuis quelques mois, une association française (l'Arche de Zoé) proposait aux parents, et notamment à des candidats à l'adoption, un projet d'accueil en France d'enfants provenant du Darfour. Il n'est bien évidemment pas de notre compétence, ni de notre volonté, d'émettre un quelconque jugement sur le bien-fondé d'un tel dessein. Par contre nous avons largement mis en garde les adhérents des associations de parents adoptifs contre les dangers de la confusion qui peut parfois exister entre adoption et démarche humanitaire. L'arrestation récente au Tchad de responsables d'une opération présentée comme humanitaire, qui tentaient de faire sortir du pays une centaine d'enfants dans des conditions pour le moins douteuses, ne peut que rejaillir sur toute l'adoption internationale. Nous nous élevons par avance, avec force, contre les tentatives d'amalgame qui pourraient être faites entre l'adoption internationale et cette opération.

Nous rappelons avec vigueur que la charte des associations membres du MASF est très claire sur un point essentiel, qui ne souffre aucune exception : notre attachement indéfectible au respect des procédures juridiques, que ce soit dans le pays d'accueil ou dans le pays d'origine des enfants. Le Soudan, pays d'origine de ces enfants, ne permet pas l'adoption et, pour des raisons certes critiquables mais incontournables, la France n'accepte pas l'adoption d'enfants originaires d'un pays qui ne reconnaît pas l'adoption.

Nous avons également rappelé sur nos forums le précédent du Rwanda, en 1994, où des démarches initialement humanitaires se sont soldées par des résultats très douloureux pour certains (enfants comme parents). Dans les mêmes conditions de conflit ethnique interne que ceux du Darfour (à une exception de taille près : le Rwanda permettait, lui, l'adoption par des étrangers), des orphelinats rwandais ont été rapatriés en France afin de préserver une centaine d'orphelins d'une mort certaine. En juillet 1996, 80 sont rentrés au pays, ayant - contre toute attente dans bien des cas - retrouvé de la famille ; 21 sont restés, présentant pour beaucoup des cas cliniques lourds, certains séjournant dans plusieurs familles successives, d'autres faisant l'objet d'une prise en charge par l'ASE au bout d'un investissement considérable mais infructueux des familles.

Accueillir un enfant du Darfour, c'est peut-être le sauver de la mort. C'est aussi s'investir profondément, lui consacrer son temps son énergie, son amour, ses espérances et assumer toutes les difficultés que représente l'accueil d'un enfant plus que cabossé par la vie. Mais ce n'est en aucun cas l'adopter.